

**RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle des Cérémonies de la Mairie le

Jeudi 23 octobre 2025 à 19 h 30

Affiché le 17 octobre 2025

Ordre du jour

INTERCOMMUNALITE

1. Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

FINANCES

2. Réalisation d'un emprunt pour les investissements 2025
3. Procédure d'exécution des travaux d'installation de chasse roues aux frais du propriétaire

ECONOMIE

4. Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail alimentaire en 2026

DOMAINE PUBLIC

5. Classement des halles d'Antioche dans le domaine public

URBANISME

6. Convention avec l'état relative à l'installation d'une sirène au système d'alerte et d'information des populations

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'AUTORISATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR RECRUTER DES AGENTS
CONTRACTUELS

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Informations et questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles.